Département de la formation
et de la jeunesse
DFJ informations
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne
E-mail: info.sgdfj@vd.ch
Tél.: 021 316 30 65

DFJ informations

1 La Haute Ecole vaudoise et la HES-SO à la conquête des USA : bilan →*p.1*

Pendant trois mois, le Directeur de la Haute Ecole vaudoise, Michel Rochat, a parcouru les USA afin de développer les relations entre les HES romandes et leurs homologues américaines.

2 Structure « musique-école » récompensée →*p.2*

Le Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique 2007, d'un montant de 60'000 francs, a récompensé le projet vaudois.

3 8èmes Olympiades suisses de biologie →*p.3*

Noémie Jordi, du gymnase de la Cité, fait partie des lauréates qui iront défendre les couleurs suisses lors de la des prochaines Olympiades internationales, au Canada.

4 Tout d'un grand...→*p.4-5*

Suite à l'article paru dans DFJ informations n°4, la possibilité s'est offerte de rencontrer Johan Djourou.

5 Un des plus grand campus HES de Suisse →*p.6*

Le 6 octobre la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion était inaugurée, en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard.

6 Loi vaudoise sur le cinéma, les vidéos et les logiciels de loisirs →*p.7*

La nouvelle loi entre en vigueur le 1er décembre. Elle remplace la loi de 1963 sur le cinéma, en développant notamment quelques aspects liés aux nouvelles technologies

7 Publications 2006 de l'URSP →*p.8*

Présentation des publications 2006 de l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques.

8 100 ans du Palais de Rumine →*p.9*

Le 5 novembre 2006, le Palais de Rumine fêtait ses 100 ans, l'occasion rêvée d'une opération portes ouvertes qui a attiré de très nombreux visiteurs.

9 Réussite informatique →*p.10*

Les examens 2006 de la formation professionnelle se sont déroulés sans problèmes, de nombreux écueils ayant pu être évités.

Inauguration de l'ESSanté →*p.11*

Le 31 octobre, l'ancienne Ecole de chimie a officiellement renoué avec sa vocation de lieu d'enseignement.

1. Les HES à la conquête des USA : bilan

De septembre à décembre 2006, un mandat de trois mois a été confié à Michel Rochat, directeur de la Haute Ecole vaudoise, afin de convaincre les institutions de formation américaines quant à l'opportunité de développer des relations avec les hautes écoles vaudoises. Le bilan de cette action est largement positif, avec de multiples projets de collaboration en cours.

En 2006, Anne-Catherine Lyon, cheffe du département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud, a mandaté Michel Rochat, Directeur de la Haute école vaudoise (HEV), pour conduire une mission visant à développer les relations entre la HEV, respectivement la HES-SO, et les universités américaines. Cette campagne a ainsi été organisée du 1er septembre au 30 novembre 2006, avec le soutien logistique de *Swissnex*, le consulat scientifique suisse à San Francisco. Cette campagne, présentée lors de son lancement en septembre 2006 sous le titre « trois mois pour séduire et convaincre », comportait notamment quatre semaines thématiques, destinées à lancer concrètement et pragmatiquement la collaboration entre des universités californiennes et la HEV. Les sujets présentés lors de ces rendez-vous ont donné lieu à diverses séances de travail, et ont à chaque fois fait l'objet d'une présentation publique. A ces semaines thématiques s'ajoutaient des conférences dans des clubs d'affaires californiens et plus d'une vingtaine de visites dans des universités et laboratoires américains. Les discussions se sont notamment concentrées sur les échanges d'étudiants, de professeurs et la collaboration en matière de recherche.

Les contacts établis pendant cette campagne ont permis de développer de nombreux projets qui seront coordonnées et réunis sous la bannière des Universités d'été des HES vaudoises. La première de ces universités d'été se déroulera du 16 juillet au 3 août 2007 à la HEIG-Vd, sur le campus d'Yverdon-les-Bains, sur le thème des technologies de l'information. D'autres projets sont déjà agendés pour l'été 2008 ; la thématique du « développement professionnel » est ainsi prévue, avec pour objectif de faire connaître les caractéristiques de l'environnement professionnel suisse et européens d'une part, et californien d'autre part. Organisée avec l'université de Humboldt (Arcata), elle devrait s'étendre à d'autres partenaires ces prochains mois. Une autre université d'été est également prévue en 2008, sous la direction de l'Ecole d'ingénieurs de Changin, dans le domaine de l'œnologie.

Hormis les projets réunis sous le label des Universités d'été figure également un programme de conférences-débats organisé courant 2007 par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (éésp), sur des thèmes directement liés à des recherches de la HES-SO tels que la migration, la question du suicide, ou encore les sans-domiciles fixes.

Le bilan général permet de souligner, outre les projets développés suite à cette campagne de trois mois, le très grand intérêt des institutions américaines à ouvrir des collaborations vers l'Europe et la Suisse, notre pays bénéficiant d'une image exceptionnelle, tant par la qualité de ses produits et de ses prestations que par le professionnalisme de ses habitants

Le projet de système de refroidissement magnétique développé par le laboratoire de génie thermique de la HEIG-vd et présenté dans le cadre de l'une des semaines thématiques a quant à lui pu bénéficier des contacts noués à cette occasion. Une plateforme technologique est ainsi en cours de développement, afin de réunir les conditions pour l'obtention d'un système fonctionnel pour 2011.

Mettant à profit les nouvelles technologies, Michel Rochat a tenu un blog pendant la durée de son séjour, consultable à l'adresse http://hessocalifornia.blogspot.com

2. Structure « musique-école » récompensée

Le Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique 2007, d'un montant de 60'000 francs, a été attribué au projet vaudois « musique-école ». Le fonds du Prix Lily Waeckerlin fait partie de la Fondation Accentus qui apporte son soutien financier à des projets humanitaires, scientifiques, médicaux, écologiques et culturels.

Chaque année, le Prix Lily Waeckerlin récompense un projet innovateur et de grande qualité dans le domaine « jeunesse et musique ». En 2005, il a été décerné au Conservatorio della Svizzera Italiana à Lugano pour son projet *Perception de la musique : encouragement grâce à l'improvisation et à la composition*, et, en 2006, à la Haute Ecole de musique de Lucerne pour son projet *Air Condition*.
En 2007, avec 60'000 francs attribués au projet vaudois, le Prix Lily Waeckerlin servira à financer trois « aventures » musico-éducatives inédites, deux ans durant. Ces « aventures » verront la participation d'élèves et de professeurs de l'Ecole de musique du Conservatoire de Lausanne, ainsi que d'écoliers, au nombre desquels 23 élèves de 7 à 15 ans du projet scolaire vaudois pilote « musique-école ».

La structure vaudoise « musique-école »

C'est en 2005 déjà que le Département vaudois de la formation et de la jeunesse (DFJ) a fait débuter le projet « musique-école », dans les deux établissements scolaires lausannois de Mon-Repos et de l'Elysée – la Haute Ecole de musique vaudoise assurant la formation musicale des écoliers participant au projet, par son Ecole de Musique du Conservatoire de Lausanne. Ce projet emboîtait ainsi le pas à l'aménagement de classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite au gymnase, et aux structures «sport-études» et «danse-études» de l'école obligatoire.
C'est dans ce cadre qu'intervient, lors d'une plateforme de discussion nationale sur l'éducation musicale, une rencontre entre la directrice de l'Ecole de musique, Helena Maffli, et le conseiller musical de la Fondation Accentus, le professeur Urs Frauchiger. Très intéressé par un exposé d'Helena Maffli à propos du projet « musique-école », Urs Frauchiger lui signale alors l'existence du Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique. Fortes des conseils avisés d'Urs Frauchiger, Helena Maffli et la coordinatrice scolaire de « musique-école », Angela Sinicco-Benda, présentent le projet vaudois à la fondation Accentus ; la suite est connue : c'est gagné !

Bilan et perspective

« Durant la première année du projet, un nombre étonnant de spectacles et de nouvelles expériences ont vu le jour avec la participation des enfants de la structure musique-école », se réjouit Helena Maffli. « Nous constatons que l'effet d'émulation ainsi créé agit comme le levain dans la pâte, tant dans les classes d'école qu'avec les camarades du Conservatoire. Grâce à l'intégration parfaite, le talent et la disponibilité de ces enfants, entourés par leurs professeurs, il est possible de réaliser des projets interactifs dont nous ne pouvions que rêver auparavant. »
A travers ce projet, Helena Maffli espère « lancer un mouvement de démocratisation de l'art auprès des enfants », qui fasse tache d'huile dans l'ensemble du canton de Vaud.

Le projet vaudois « Structure musique-école »

Le projet vaudois « Structure musique-école », tel que primé par la Fondation Accentus, prévoit trois « aventures » musico-éducatives :

1. « Par et pour les enfants » : découverte de l'orchestre et des instruments
A l'occasion de brefs concerts scolaires avec l'Orchestre Piccolo dirigé par Michel Veillon, plusieurs classes de 1ère à 4ème année primaire de l'établissement scolaire lausannois de Mon-Repos sont invitées à une présentation des instruments que les écoliers ont la possibilité d'essayer. Au préalable, un dossier pédagogique, avec support sonore, est envoyé aux enseignants des classes concernées. Deux concerts par année scolaire peuvent être organisés pour environ 150 élèves.

2. Le *Sentier recouvert* de Janacek : travail interdisciplinaire de musique et arts visuels
Une orchestration du premier livre du *Sentier recouvert* de Janacek, une œuvre pour piano, est réalisée par quatre étudiants professionnels de la classe du professeur William Blank, au Conservatoire de Lausanne. Ces étudiants, actuels ou futurs pédagogues, font l'expérience d'une écriture pédagogique adaptée au niveau instrumental de chaque écolier. En étroite collaboration avec les enseignants des écoliers, et sous la responsabilité de William Blank et de la direction du Conservatoire, les étudiants préparent et dirigent un petit ensemble d'écoliers du projet et d'élèves du Conservatoire, en vue d'une audition publique.
Parallèlement à cette activité de création musicale, les maîtres d'arts visuels de l'établissement scolaire secondaire de l'Elysée reçoivent un dossier pédagogique, avec support sonore, sur l'œuvre de Janacek – l'objectif étant d'inspirer musicalement le travail de création visuelle de tous les élèves de 6ème année. Les productions ainsi créées sont photographiées ; une maison spécialisée réalise la synchronisation de la musique et des images en vue d'un spectacle final, en 2008.

3. Création du musicien compositeur Michel Hostettler
En mars 2008, en plus du spectacle inspiré de l'œuvre de Janacek, tel qu'évoqué auparavant dans cet article, Lausanne sera le théâtre d'un second spectacle avec l'interprétation d'une œuvre de commande, créée par le musicien compositeur Michel Hostettler qui s'associera les services d'un écrivain ; l'œuvre d'une quinzaine de minutes est destinée à être récitée, jouée et chantée par les enfants ; elle doit contenir plusieurs chansons inédites, apprises par les élèves des classes primaires et secondaires. La participation active du public tout entier sera aussi requise lors du spectacle final ; enfin, chaque enfant recevra un programme avec support sonore, en souvenir de cette expérience unique.

3. 8èmes Olympiades suisses de biologie : De l'or pour une gymnasienne vaudoise

Les 8èmes Olympiades suisses de biologie se sont déroulées à l'Université de Berne du 15 au 18 mars dernier. 17 finalistes, sélectionnés parmi 452 candidats gymnasiennes et gymnasiens, se sont mesurés pendant quatre jours en combinant l'accomplissement de multiples travaux pratiques et un travail intellectuel et mental de très haut niveau.

Lors des Huitièmes Olympiades suisses de biologie, les 12 meilleurs gymnasiens et gymnasiennes de Suisse ont été récompensés par des médailles, à l'Université de Berne. Au nombre des ces heureux lauréats, Noémie Jordi (18 ans) de Penthalaz, dans le canton de Vaud, reçoit une médaille d'or, ainsi qu'un ticket pour le Canada où auront lieu les prochaines Olympiades internationales de biologie.

Un concours exigeant

Durant quatre jours, les 17 meilleur-e-s biologistes en herbe, se sont mesuré-e-s dans de nombreux domaines de la biologie. Les participants, sélectionnés parmi 452 gymnasien-ne-s, ont accompli de multiples travaux pratiques qu'ils ont dû combiner avec des connaissances théoriques qui exigeaient un travail intellectuel et mental du plus haut niveau, à raison de 10 heures par jour. Qu'il s'agisse de systématique, de savoir, ou de connaissances anatomiques, les participants étaient en permanence confrontés à de nouveaux défis. Quelques-uns avaient déjà regardé l'anatomie interne de mollusques ou d'escargots, mais c'est tous qu'ils se retrouvèrent devant une seiche (famille des sépoïdes) qu'ils durent minutieusement examiner pour répondre à des questions sur les organes et leur fonction. « Vous devez essayer d'enrichir vos connaissances, même la première fois que voyez quelque chose. Comme dans la vie, ne peut atteindre son but que celui qui sait saisir sa chance ou au moins qui essaie » a dit Daniel Wegmann, le président des Olympiades suisses de biologie, aux participants, le deuxième soir.

Adeline Colussi et Noémie Jordi

Adeline Colussi du Lycée-Collège des Creusets (VS), Gabriele Gut du Gymnase Kirschgarten (BS), Noémie Jordi du Gymnase de la Cité (VD) et Madeleine Geiger du Gymnase cantonal de Wiedikon (ZH) ont suivi son conseil : ces élèves ont en effet décroché une médaille d'or, dans la vénérable salle de l'Institut d'anatomie de l'Université de Berne. Par la même occasion, ils s'envoleront vers Saskatoon au Canada pour les prochaines Olympiades internationales de biologie.

Noémie Jordi, analyse de l'électrophorèse

Reconnaître des exemples d'hérédités et leurs conséquences

Le niveau international est élevé. C'est pourquoi les connaissances biologiques demandées vont bien au-delà de celles du niveau du gymnase. Pour ces olympiades, un programme pouvant reproduire des croisements virtuels de drosophiles a spécialement été développé à l'Université de Berne, explique Thomas Braschler, un des responsables. Les participants pouvaient simuler par ordinateur des croisements de caractères héréditaires qui étaient notamment liés au sexe ou en relation épistatique avec différents gènes. A l'aide des différentes proportions de caractères, les participants devaient reconnaître quels produits intermédiaires entraient dans la formation d'une substance. La biochimie connaît aujourd'hui aussi de telles applications des lois de Mendel. « C'était très palpitant, de faire ces croisements qui avaient aussi des conséquences réelles dans notre monde virtuel : si on faisait un faux croisement, il pouvait par exemple arriver qu'aucun des descendants ne soit viable » raconte Madeleine Geiger.

La fascination pour la biologie – un « chemin à sens unique »

Le plus impressionnant était la bonne atmosphère et la grande solidarité entre les participants, explique la gymnasienne vaudoise Noémie Jordi. C'était très motivant d'apprendre des choses des uns et des autres ajoute Adeline Colussi, enthousiaste, qui, l'année dernière, avait reçu une médaille d'argent et qui termine 1ère, cette année.

La fascination pour cette matière a eu pour conséquence de lever les barrières linguistiques dans un groupe de gens parlant trois langues différentes. Avant la proclamation des résultats, le professeur Beda Stadler, qui a tenu une conférence sur le système immunitaire et la société, parla de sa propre expérience et avertit les parents présents pour l'événement : « Celui qui s'est une fois intéressé autant à la biologie comme vos enfants ne peut plus revenir en arrière, c'est un chemin à sens unique ! »

Les Olympiades suisses de biologie

Les Olympiades suisses de biologie (OSB) sont un concours pour jeunes biologistes qui s'intéressent à une matière plus étendue que celle proposée dans l'enseignement secondaire. Le but des olympiades est de lancer un défi et d'encourager des gymnasiennes et gymnasiens doués et intéressés. Le concours a eu lieu cette année pour la 8ème fois et s'est déroulé en trois étapes. Les élèves intéressés font la 1ère étape dans les gymnases, sous la surveillance de leur professeur. Cette étape sert de qualification à la semaine de préparation, pendant laquelle des cours intensifs de biologie sont enseignés. C'est aussi la première occasion de connaître d'autres « fous de biologie ». La 2ème étape permet de sélectionner les participants et participantes à la semaine OSB qui constitue la dernière étape à la fin de laquelle, les meilleurs participants reçoivent une médaille. Les quatre meilleurs biologistes en herbe représentent la Suisse aux Olympiades internationales de biologie IBO 2007, au Canada. L'organisation des OSB, la participation de la Suisse aux IBO 2007, ainsi que les cours y afférents sont pris en charge par l'association « ibolsuisse ». Le but de l'association est que la Suisse participe aux Olympiades internationales de biologie. L'association cherche aussi à transmettre de la fascination pour la biologie à des gymnasien-ne-s et à proposer une plate-forme d'échange pour des jeunes intéressés. Elle fait partie de l'Association des Olympiades scientifiques suisses ; elle est en échange permanent avec les olympiades de chimie, d'informatique, de mathématiques et de physique.

www.ibosuisse.ch – Olympiades suisses de biologie (OSB)
www.olympiads.ch – Association des Olympiades scientifiques suisses
http://ibo2007.usask.ca/ - Olympiades internationales de biologie (IBO) au Canada

4. Tout d'un grand...

Suite à l'article paru dans DFJ informations *n°4, la possibilité s'est offerte de rencontrer Johan Djourou, titulaire à Arsenal et ancien élève de la première volée à avoir pris part au Centre de formation pour jeunes footballeurs de Payerne.*

A quel âge as-tu débuté le football ?
Entre cinq et six ans. J'ai tout de suite commencé dans un club. Petit déjà, j'étais tout le temps avec un ballon dans les jambes. Ma mère m'a donc très vite inscrit dans un club pour que je fasse moins de bruit à la maison et que je puisse me défouler un peu plus sur le terrain.

Quand t'est venue l'idée d'en faire ta profession ?
C'est venu assez tôt. En fait, vers l'âge de 15-16 ans mon entourage a commencé à croire que je pourrais faire une carrière dans le football.

Pourquoi avoir choisi d'intégrer une structure qui allie sport et études à haut niveau ?
Je pense que c'est important de ne pas s'investir exclusivement dans le sport ; on ne sait jamais ce qui peut se passer. Le foot c'est bien, mais il n'y a pas que ça dans la vie et si un problème survient, après, on n'a plus rien. A mon avis, il est surtout important, quand tu es jeune, d'avoir une structure qui te permette non seulement d'étudier, mais également de pratiquer le sport que tu aimes.

Comment s'est déroulé ton parcours scolaire ?
En fait, je ne suis pas très école… mais ça s'est quand même bien passé. J'ai toutefois dû redoubler ma 8ème année. Il faut dire que dans le canton de Vaud, l'école était plus difficile qu'à Genève, mais dans l'ensemble c'était très bien. Malgré tout, j'ai obtenu mon certificat VSG.

Lorsque tu as été repéré en vue d'une éventuelle intégration dans cette structure, comment a réagi ta famille ?
Ma famille m'a encouragé. Heureusement, parce que cela a été une chance pour moi d'intégrer cette structure et de pouvoir me montrer tant au plan suisse qu'international. Ma famille était consciente qu'elle allait moins me voir mais pour moi, mon bonheur et mon futur, elle a tout à fait accepté que je me rende à Payerne. En plus, ce n'était pas comme si j'étais parti au bout du monde, elle pouvait venir me voir. Je

rentrais tous les week-ends; vendredi soir, samedi et dimanche j'étais à la maison. Je revenais à Payerne le lundi. En plus, j'avais une super famille d'accueil.

Justement, par rapport à ta famille d'accueil, comment cela s'est-il passé ?
Il n'y a rien à en dire. La famille Jaggi était et est une famille exceptionnelle. Je suis d'ailleurs toujours en contact avec elle. Elle m'a bien suivi… encore maintenant. Avoir une famille qui s'occupe et prend bien soin de toi, c'est positif.

Penses-tu que le concept « familles d'accueil » est plus favorable aux jeunes que le pensionnat ?
Eh bien oui… dans un pensionnat les joueurs sont toujours ensemble, ce qui signifie penser tout le temps «football». A mon avis, chaque être humain a besoin de s'intéresser à autre chose qu'à sa passion. Parfois après l'entraînement, tu es un peu fatigué et tu as besoin de ta famille pour t'aider à avoir des discussions d'un autre ordre.
Il est important d'avoir des contacts autres que ceux développés dans le sport.

De manière générale, quels souvenirs gardes-tu de ton passage à Payerne ?
Extra, j'ai vraiment bien aimé. Les gens étaient vraiment super et magnifiques. Ce fut une expérience inoubliable. Je peux dire également que sur le plan footballistique ça m'a beaucoup apporté, car c'est un centre créé pour améliorer chaque joueur individuellement. Le souvenir pour moi n'est que positif.

Au niveau scolaire, vous êtes intégrés dans des classes régulières. Est-ce propice aux joueurs ?
Oui, oui, tout à fait. Bien que nous étions plusieurs joueurs dans la même classe, il y avait quand même d'autres élèves «normaux». Ainsi, j'ai pu nouer des rapports avec des personnes extérieures et me faire des amis. Comme je l'ai dit précédemment, le système de mixité est meilleur qu'un système uniforme ne comprenant que des footballeurs.

Est-ce que les autres élèves étaient jaloux ?
C'est délicat…c'était sympa…en fait, il y avait des élèves qui étaient contents pour nous et d'autres qui étaient jaloux parce que les filles s'approchaient plus de nous que d'eux… donc, dès que l'on arrivait, il y avait quelques petits problèmes… c'est clair…

Et les cours, comment se passaient-ils ?
On suivait les mêmes cours que tout le monde, mais, le mercredi, il y avait une classe où des profs étaient à notre disposition, pour nous aider à rattraper les cours dans lesquels nous avions rencontré des difficultés.

Cela ne faisait pas trop avec le foot à côté ?
Non, parce que le mercredi était une journée faite pour le rattrapage et cela était suffisant.

Dans le cadre de ton club à Arsenal, as-tu la possibilité de poursuivre des études ?
J'en ai la possibilité, mais c'est difficile. Dans le foot professionnel, on joue tous les 3-4 jours, nous sommes donc toujours en déplacement et cela fatigue. J'ai tout de même essayé d'apprendre l'espagnol, mais je n'ai pas pu poursuivre, faute de temps. Je lis beaucoup, c'est ma manière à moi de m'instruire. C'est clair que je souhaite continuer mes études.

Au plan footballistique, le niveau était-il adapté à ce qui est attendu au sortir d'un centre de préformation?
Oui, pour deux raisons: c'était une sélection des meilleurs joueurs et les entraîneurs se sont investis au maximum, pour nous donner la chance d'accéder un jour à l'équipe nationale. Payerne fut pour moi une étape très importante. *Suite en page 5 →*

→ *suite de la page 4*

La discipline à l'entraînement est stricte. L'as-tu trouvée trop restrictive ou au contraire nécessaire ?
Moi je n'ai pas trouvé. Les entraîneurs étaient très pointilleux, les exercices que l'on devait effectuer devaient être exécutés à la perfection. Tout le monde donnait le meilleur à chaque entraînement. C'est clair qu'ils attendaient beaucoup de nous, mais c'était aussi la première volée de Payerne…

As-tu gardé contact avec les joueurs de cette première volée ?
J'ai gardé des contacts avec Julien Dupuis qui joue à Lausanne, on s'appelle même souvent, et c'est tout.

Quelles sont les qualités que doit avoir un grand joueur, et toi tout particulièrement ?
La technique tout d'abord, le sens du jeu ; ensuite c'est selon le poste que tu occupes au sein de l'équipe (attaquant, défenseur, etc.). Pour moi qui suis défenseur et milieu de terrain, je suis bon avec le ballon, bon dans mes placements, rapide, quoi encore... C'est aux gens de me le dire, je n'aime pas trop parler de moi. Le mental est également très important, il faut en avoir.

Quelle est LA différence entre Arsenal et Payerne ?
La différence est que cela va beaucoup plus vite et qu'au temps de Payerne, je m'entraînais avec des adolescents du même âge alors que maintenant je m'entraîne avec des hommes, ce qui est un petit peu différent… et puis il y a une différence de niveau entre Arsenal et Payerne !

T'es-tu facilement intégré à Arsenal ?
Oui, le fait que Philippe (Senderos) était déjà là-bas m'a aidé. Se retrouver entre copains genevois c'est toujours plus facile, et les gens sont très accueillants. En plus, comme le coach parle français (Arsène Wenger) et qu'il y a d'autres joueurs français dans l'équipe, c'est beaucoup plus facile. C'est vraiment super…

Que penses-tu de l'arrivée de Gallas (joueur français occupant le même poste que lui) ?
C'est motivant, nous allons être en compétition et je suis là pour montrer que je suis le plus fort. Il ne faut pas croire, parce qu'un autre joueur débarque, que tout est fini.

Tu penses que tu as bien fait de signer à Arsenal pour les 6 prochaines années ?
Oui, oui. De toute façon, le coach sait ce qu'il fait. Il a été clair avec moi et moi j'ai été clair avec lui.

Pourquoi avoir choisi de jouer pour l'équipe suisse (Johan est double national, ivoirien et suisse) ?
Parce que j'ai fait toute ma vie ici. Je suis arrivé à l'âge de 17 mois, ma mère adoptive est suisse et c'est grâce à elle que j'ai la nationalité suisse. Il n'y avait aucune raison pour que je joue avec la Côte d'Ivoire. Je suis très fier de jouer avec la Suisse.

Comment as-tu vécu le dernier Mondial ?
Une aventure fabuleuse que je garderai en mémoire. C'était exceptionnel de voir l'équipe capable de faire jeu égal avec la France, équipe finaliste. De voir ce groupe monter en puissance, c'est vraiment fabuleux. L'engouement des gens en Suisse était incroyable ; on n'aurait jamais pensé qu'un Mondial puisse faire autant de bruit et rendre autant de gens heureux.

Est-ce que tu pensais que les Suisses pouvaient être aussi extravertis ?
Non, je ne l'imaginais pas, car lorsque tu vois un match en Suisse, le public est peu nombreux. On ne s'imagine pas que la Suisse est un monde de football, cependant l'équipe et son public ont prouvé ce qu'ils étaient capables de faire. On a besoin d'être supportés et les gens l'ont bien compris.

Comment vis-tu cet engouement ?
On veut toujours faire mieux pour essayer de rendre les gens encore plus heureux… Ce phénomène nouveau s'est révélé lors de la dernière Coupe du monde. Avec l'Euro 2008 qui aura lieu en Suisse, l'équipe a envie de

continuer sur sa lancée et de prouver qu'elle peut faire encore mieux. On se réjouit de pouvoir jouer en Suisse.

As-tu la même motivation pour jouer avec les M21 que l'équipe A ?
Oui, bien sûr, la motivation et l'ambition sont les mêmes. Le foot c'est ma passion, si je peux renforcer l'équipe des M21, c'est tout à mon honneur. De plus, je retrouve des copains que je n'avais pas vus depuis longtemps, c'est génial.

Et si tu n'avais pas été footballeur ?
C'est une bonne question. J'aurais continué mes études comme tous mes copains. Toutefois, je me serais dirigé vers le sport, avec l'ambition d'être prof de gym.

A ton avis, les jeunes qui sortent de la structure de Payerne, qu'ont-ils de plus ?
Le fait que les gens en Suisse essaient de tout faire pour eux. Ils doivent comprendre que ce sont des privilégiés et que beaucoup aimeraient être à leur place. Au sortir de la structure, ils ont toutes les chances d'atteindre leur but. Quand on y croit, on peut réussir.

Derrière (de g. à dr.): *Daniel Griesser (Physiothérapeute), Xavier Margairaz, Johan Djourou, Valon Behrami, Martin Suter (Resp. matériel), Fredy Häner (Resp. matériel méd.), Jean-Benoit Schüpbach (Resp. matériel), Stéphane Grichting, David Degen, Blerim Dzemaili, Stephan Meyer (Physiothérapeute)*
Milieu: *Christian Meissgeier (Physiothérapeute), Rudolf Roder (Médecin)Marco Streller, Philippe Senderos, Pier-Luigi Tami (Assistenztrainer), Jakob Kuhn (Entr.), Michel Pont (Entr. ass.), Erich Burgener (Entr. des gardiens), Tranquillo Barnetta, Mauro Lustrinelli, Cuno Wetzel (Médecin) Roland Grossen (Médecin)*
Devant: *Philipp Degen, Christoph Spycher, Ludovic Magnin, Alexander Frei, Raphaël Wicky, Fabio Coltorti, Pascal Zuberbühler, Diego Benaglio, Johann Vogel, Patrick Müller, Ricardo Cabanas, Daniel Gygax, Johan Vonlanthen*

5. Yverdon accueille un des plus grands campus HES de Suisse

La capitale du Nord vaudois abrite la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), l'un des plus grands campus HES de Suisse, qui compte près de 5000 étudiantes et étudiants. L'inauguration de cette institution s'est déroulée le 6 octobre en présence, notamment, de la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

Les 4 et 6 octobre 2006 étaient jours de fête à Yverdon. Inaugurations et anniversaires se sont conjugués afin de souligner l'avènement de l'un des plus grands campus HES de Suisse. En effet, outre l'inauguration des nouveaux locaux du Centre Saint-Roch, les 25 ans de la Haute Ecole de gestion et les 50 ans de l'Ecole d'ingénieurs, c'est surtout l'inauguration officielle de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), issue de la fusion des deux institutions, qui était à l'honneur.

Recherche appliquée

L'histoire des deux institutions constitutives de la nouvelle HEIG-VD est riche de changements caractérisés, plus particulièrement au cours des deux dernières décennies, par la volonté de part et d'autre de faire de la recherche en associant école et économie privée. La loi fédérale instituant les Hautes Ecoles a donné raison à ces précurseurs, puisqu'au nombre des missions des HES, elle préconise la recherche, afin de contribuer au développement de nouvelles technologies.
Cette nécessité de développer constamment la recherche appliquée a notamment été soulignée par la conseillère fédérale Doris Leuthard, présente lors de cette inauguration.

Un plus pour le Nord vaudois

Présente également, Anne Catherine Lyon, cheffe du DFJ dont dépend la HEIG-VD, a notamment mis en avant le souhait du Conseil d'Etat de voir la position du Nord vaudois, renforcée par le développement de ce campus et par l'arrivée des nombreuses et nombreux étudiantes et étudiants dans la cité des bains. Ce sont en effet quelque 5000 étudiants et apprentis qu'Yverdon accueille depuis cet automne sur les deux sites de l'institution, totalisant un surface de 40 000 m^2.

Anne-Catherine Lyon en compagnie de la conseillère fédérale Doris Leuthard et Christian Künze, directeur de la HEIG-Vd.

La Ville d'Yverdon, avec en particulier son association «j'étudie à Yverdon», d'ores et déjà s'attache à développer son offre sportive et culturelle, comme ses logements pour les étudiants.

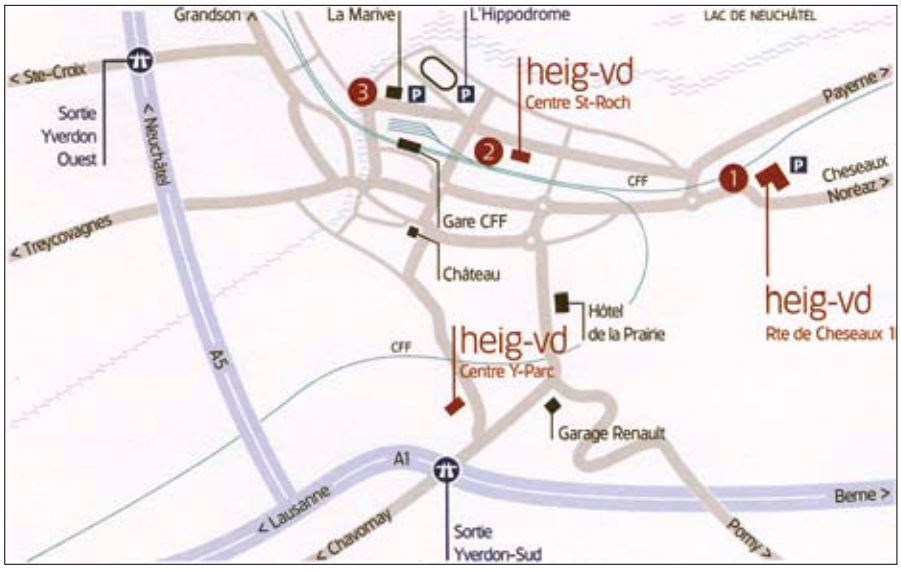

6. Loi vaudoise sur le cinéma, les vidéos et les logiciels de loisirs

Le 1er décembre est entrée en vigueur la Loi vaudoise sur le cinéma, les vidéogrammes et les logiciels de loisirs *(LCVL). Elle remplace la loi de 1963 sur le cinéma, en développant notamment quelques aspects liés aux nouvelles technologies. Tour d'horizon.*

La LCVL a deux objectifs. D'une part, garantir la protection des mineurs et assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité publics lors de représentations cinématographiques et, d'autre part, protéger les mineurs quant à la vente, la location ou la mise à disposition de vidéogrammes ou de logiciels de loisirs.

Un âge pour chaque film, jeu, etc.

Dans le canton de Vaud, c'est la Commission cantonale de contrôle des films qui est l'Organe cantonal de contrôle des films (OCCF). Elle travaille en étroite collaboration avec la Commission du cinéma du canton de Genève, et gère un site en commun avec cette dernière, http://filmages.vd.ch, site qui rassemble des données sur l'ensemble des films sortis depuis 1981.
L'OCCF, en collaboration avec son pendant genevois, ne visionne cependant pas l'ensemble des films qui sortent dans les salles. En effet, il faut savoir que l'âge fixé par défaut pour l'ensemble des films est de 16 ans et que, pour qu'un film puisse être vu par des enfants, une demande d'abaissement de l'âge doit être soumise par le distributeur. C'est à ce moment-là que l'OCCF intervient.

18, 16, 14, 12, 10, 7 ans, ou sans limite d'âge

L'abaissement de l'âge peut être demandé en fonction des paliers fixés par la loi. L'âge par défaut est de 16 ans, mais des paliers existent pour des enfants de 14, 12, 10 et 7 ans. Une catégorie «sans limite d'âge» existe également, l'OCCF pouvant, à l'autre extrémité, interdire des films aux moins de 18 ans. Les enfants accompagnés d'un parent, ou d'un adulte agréé par eux, peuvent cependant voir un film deux ans avant l'âge limite indiqué. Cette mesure ne s'applique pas pour la catégorie «18 ans».
Les exploitants sont responsables du respect de l'âge d'admission, et ont le devoir de refuser l'accès aux spectateurs qui n'ont pas l'âge requis. A cet effet ils ont le droit d'exiger une pièce d'identité, même si l'enfant est accompagné d'un adulte.

Location et vente

La LCVL stipule que les âges légaux d'accessibilité doivent être clairement et précisément indiqués sur les emballages ou les étiquettes des produits mis en location ou en vente. En cas de doute, la loi précise que le vendeur ou le loueur contrôle l'âge du client.
Pour les logiciels de loisirs, ou jeux vidéo, les âges sont fixés par la norme «PEGI». L'acronyme PEGI signifie en anglais « Pan European Game Information ». Conçu pour éviter que les mineurs ne soient exposés à des logiciels de loisirs aux contenus inappropriés, le système est soutenu par les principaux fabricants de consoles, ainsi que par la plupart des éditeurs et des développeurs européens de logiciels de loisirs. Le système a été développé par la Fédération européenne des logiciels de loisirs et a reçu le support enthousiaste de la Commission européenne qui considère PEGI comme un modèle d'harmonisation européenne en matière de protection des mineurs. Le système de classification par âge comprend deux éléments séparés mais complémentaires. Le premier élément est un logo qui détermine l'âge minimum recommandé ; les catégories d'âge sont : 3+, 7+, 12+, 16+ et 18+. Le second est une série de descripteurs de contenu. Ces icônes indiquent la nature du contenu potentiellement préjudiciable.

Pourquoi l'âge par défaut pour les films est-il fixé à 16 ans par la loi ?

16 ans marque une étape dans le développement de l'enfant. Cet âge correspond à la fin de la scolarité obligatoire et au début de la vie professionnelle pour certains. Le législateur a ainsi également fixé à 16 ans la capacité d'autodétermination en matière religieuse et la limite de la protection accrue des enfants dans le domaine de la sexualité.
On peut estimer que le mineur passe progressivement vers l'âge adulte et qu'il acquiert petit à petit la même capacité qu'ont la majorité des adultes à se distancier de certains messages et à digérer le contenu des films. Cette capacité dépendra alors surtout de la sensibilité personnelle de chaque individu, indépendamment de son âge. On peut donc partir du principe que, à l'exception de quelques rares films, les jeunes spectateurs de 16 ans n'ont en principe pas plus de risques d'être heurtés qu'un adulte.

7. Publications 2006 de l'URSP

Chaque année, l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) édite un certain nombre de publications sur divers aspects de la formation dans le canton de Vaud. Voici un résumé des publications 2006.

Les groupes de niveaux en 6e année

En 1997, lors de la réforme Ecole vaudoise en mutation (EVM), la 5e année d'orientation a été transformée en un cycle de deux ans (cycle de transition CYT comportant les 5e et 6e années). En même temps, un dispositif de différenciation externe a été introduit en 6e année: les niveaux d'enseignement en français, mathématiques et allemand. Cette nouveauté a suscité le débat au sein du corps enseignant.
Qu'en est-il des niveaux, quelques années plus tard ? Cette étude analyse leur fonctionnement, en observe les contenus et rend compte des opinions des enseignants à leur égard, à travers plusieurs prises d'information successives, qui permettent de dégager l'évolution du dispositif.
La réflexion sur les structures de différenciation nous semble particulièrement pertinente, au moment où le monde politique et l'opinion publique interrogent l'Ecole sur son organisation (filières, niveaux, classes hétérogènes).
A l'heure de l'harmonisation scolaire, l'analyse des particularités du CYT 5-6 dans le canton de Vaud pourrait contribuer à cette réflexion.

http://www0.dfj.vd.ch/ursp/activites/publications/ursp_publ/06.1_niveaux_gg/GG_06_1.html
Broché, 76 pages, Fr. 9.— (06.1)

Quelle insertion dans le monde professionnel 6 mois après avoir fréquenté l'OPTI ?

Ce rapport donne un premier aperçu de la situation d'un échantillon de jeunes sortis de l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle (OPTI) l'année dernière. Un premier contact téléphonique a été établi, après quelques mois de formation professionnelle pour la majorité d'entre eux. Les questions ont porté sur leur situation actuelle et les changements éventuels qu'ils ont dû affronter, les motifs de satisfaction ou d'insatisfaction à l'égard de cette situation, les principales difficultés rencontrées, et sur leur regard rétrospectif à propos de l'année passée à l'OPTI.
La recherche vise à suivre cette population pendant deux ans, de manière à voir comment elle s'insère dans le milieu professionnel.

http://www0.dfj.vd.ch/ursp/activites/publications/ursp_publ/06.126_kb/kb_126.html
Agrafé, 17 pages, gratuit (06.126)

Analyse du processus d'orientation au cycle de transition. années 2003 à 2005

Dans cette étude, l'auteure identifie six questions auxquelles elle tente d'apporter des réponses :

- Que peut-on dire sur l'analyse du processus d'orientation étape par étape ?
- Quels enseignements peut-on tirer d'une analyse approfondie des cas de désaccords entre parents et enseignants ?
- Quel est l'effet de la langue maternelle de l'élève sur le résultat de l'orientation ?
- Quel est l'effet du sexe de l'élève sur le résultat de l'orientation ?
- Dans quelle mesure, les établissements diffèrent-ils les uns des autres quant au résultat de l'orientation ?

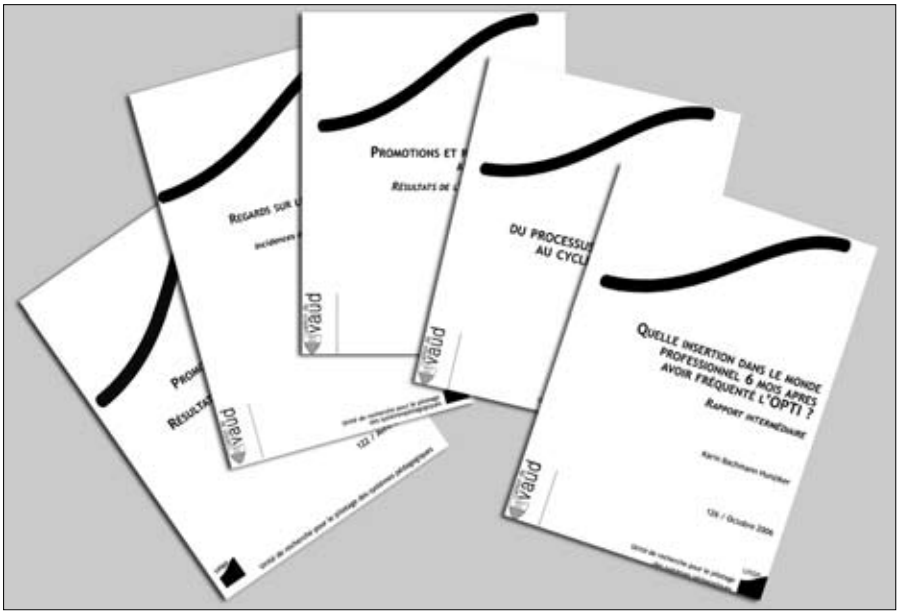

- Au cours du temps, les pourcentages d'orientation dans les différentes voies 7-9 ont-ils beaucoup changé ?

Une analyse spécifique des accords et des désaccords fait notamment apparaître que ces derniers sont beaucoup plus nombreux pour les filières moins exigeantes, et que les enseignants sont nettement plus fermes dans leur décision en ce qui concerne la VSO qu'en ce qui concerne la VSG. De nombreuses autres analyses de ce processus complexe sont proposées, montrant la réduction progressive des divergences, processus aboutissant finalement à un petit nombre de recours.

http://www0.dfj.vd.ch/ursp/activites/publications/ursp_publ/06.125_jl/jl_125.html
Agrafé, 44 pages, gratuit (06.125)

Promotions et réorientations au secondaire I : résultats de l'année 2003-2004

Dans le cadre du suivi de la scolarité obligatoire, ce document est le sixième consacré aux degrés 7 à 9. Par rapport à l'an passé, on voit qu'une tendance à la hausse se confirme pour le redoublement dans tous les degrés, en VSO notamment. Depuis 2003, le taux d'obtention du certificat au degré 9 se stabilise au niveau des taux de promotions dans les degrés 7 et 8. En revanche, le nombre de jeunes quittant la scolarité avec la seule attestation a heureusement baissé.
Parmi les nombreux résultats, on notera que, grâce aux réorientations vers la VSG et au raccordement, plus d'un quart des élèves de VSO parviennent à changer de voie moyennant une année d'études supplémentaire. Par ailleurs, si l'avantage des élèves francophones ne surprend guère, les différences existant entre les catégories d'élèves allophones (Albanais, Espagnols, Anglais) sont frappantes, ce qui nous rappelle que les différences de langue recouvrent aussi des différences de milieux socioculturels. D'autres analyses permettent de cerner notamment le parcours des élèves au cours des trois degrés, ou les différences constatées entre les établissements.

http://www0.dfj.vd.ch/ursp/activites/publications/ursp_publ/06.124_kd/kd_124.html
Agrafé, 31 pages, gratuit (06.124)

Regards sur le parcours gymnasial des jeunes vaudois

Dans ce rapport, l'auteur analyse l'évolution des taux de redoublements pour chacun des degrés de l'Ecole de maturité et de l'Ecole de diplôme, au cours des dix dernières années, de manière à mettre en perspective les changements induits par la mise en œuvre du nouveau *Règlement de reconnaissance de la maturité* (RRM) et de la nouvelle organisation de la voie diplôme. Le suivi des volées successives permet aussi de mieux distinguer les difficultés qui pourraient être liées aux changements du système de formation. En plus des données statistiques et des avis des élèves récoltés par l'enquête nationale EVAMAR, l'auteur a recueilli, auprès de chacune des directions des gymnases, les commentaires que leur suggéraient les informations à disposition.
Pour l'Ecole de maturité, les taux de redoublements ont effectivement augmenté ces dernières années, mais ils ne dépassent pas ceux qui pouvaient être observés avant l'introduction des réformes. Ils sont cependant élevés, ce qui pose le problème de l'harmonisation des critères entre l'Ecole obligatoire et le Gymnase. En dernière année, les échecs suivis de redoublements ou d'abandons sont particulièrement regrettables. Pour l'Ecole de diplôme, les taux de redoublements et d'abandons sont importants et traduisent des difficultés d'orientation, liées à cette voie intermédiaire.

http://www0.dfj.vd.ch/ursp/activites/publications/ursp_publ/06.123_gymnases_es/es_123.html
Agrafé, 45 pages, Fr. 5.— (06.123)

Toutes les publications peuvent être commandées à l'URSP
· Par téléphone : 021 316 06 10
· Par fax : 021 316 06 11
· Par internet : info.ursp@vd.ch

8. 100 ans du Palais de Rumine

Le 5 novembre, Le Palais de Rumine fêtait ses 100 ans. A cette occasion, c'est avec les portes grandes ouvertes qu'il a accueilli de très nombreux visiteurs.

Inauguré le 3 novembre 1906, le Palais de Rumine, à Lausanne, a fêté ses 100 ans le dimanche 5 novembre 2006, sous le patronage du Service des affaires culturelles du DFJ. La manifestation, intitulée « Voyage en Ruminie », a conduit les visiteurs à (re)découvrir les richesses culturelles du palais. Les six institutions installées à Rumine – Bibliothèque cantonale et universitaire, Musée d'archéologie et d'histoire, Musée monétaire, Musée des beaux-arts, Musée de géologie, Musée de zoologie, ainsi que les Musée et Jardins botaniques, ont organisé des animations, expositions et publications, à l'occasion de ce centenaire.

Des animations pour tous

Chacun s'est ainsi vu proposer rallye, visites guidées, séances de projection d'images historiques, imaginaires ou documentaires... Des écrans ont notamment été placés dans le corps central du palais, et dans la fontaine de l'atrium pour montrer le bâtiment en images avec des photos anciennes de 1870 à 1940. Parmi les expositions figuraient notamment des photographies de Magali Koenig – « Drôle de Palais », une installation d'Ariane Epars – réflexion sur l'architecture du palais, des caricatures de Raymond Burki – « Têtes à sous »...

Un palais d'origine russe

Le Palais de Rumine doit sa construction à Gabriel de Rumine, fils d'un prince russe et né à Lausanne en 1841. A sa mort, à l'âge de 30 ans, il légua à la Ville de Lausanne 1.5 millions de francs, en stipulant que cette somme devait être placée et doublée pour être ensuite affectée à la construction d'un édifice d'utilité publique. En 1888, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne signèrent une convention au sujet de l'affectation du legs de Rumine et le projet de l'architecte Gaspard André fut choisi.
Les travaux durèrent plus de dix ans, accompagnés de débats politiques et médiatiques. Lors de son inauguration, le Palais de Rumine abritait divers services de l'Université dont la Bibliothèque, toujours en partie présente aujourd'hui. Depuis 2001, suite à l'incendie de la salle de Grand Conseil dans le bâtiment Perregaux à la Cité, le Parlement vaudois siège au Palais de Rumine.
Site Internet : www.vd.ch/rumine

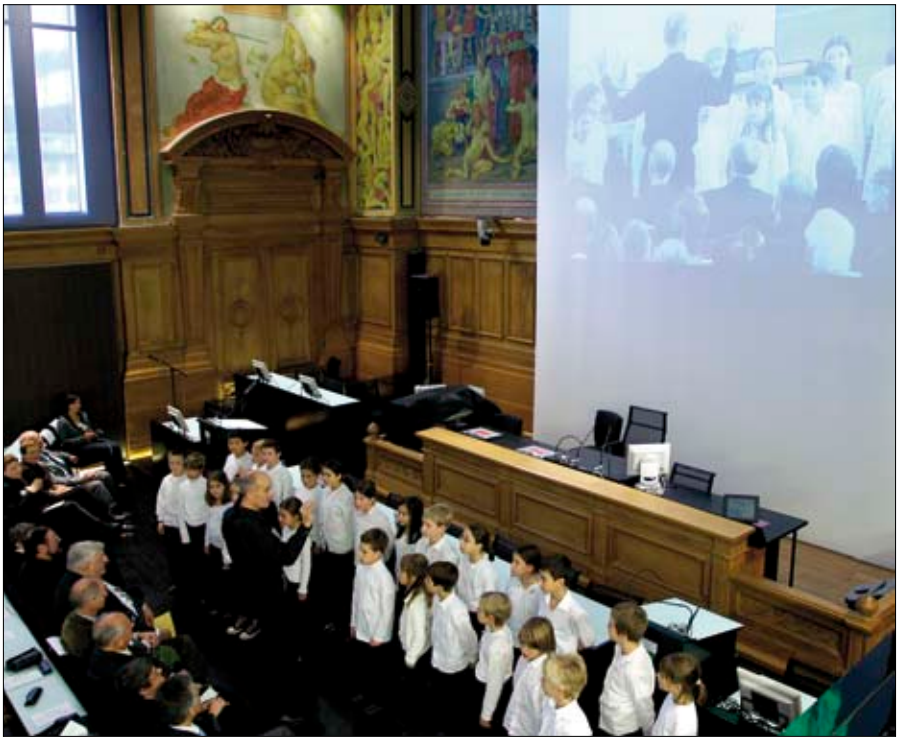

Les élèves de la maîtrise on su agréablement pimenter la partie officielle.

- *Drôle de Palais* – petit livre de photographies de Magali Koenig, réalisées dans le cadre du projet « Zoom 2000. Enquête photographique du Canton de Vaud » (publié par le SERAC et la BCU).
- *Voyage en Ruminie* – carnet de voyage proposant dessins, photos et anecdotes (publié par le Musée de zoologie)
- *Les entrailles du Palais de Rumine* – dépliant édité par le Musée de géologie qui s'accompagne d'un parcours géologique étiquetant les roches du palais.
- *Les fleurs au Palais. 60 ans de présence botanique à Rumine. 1906-1966*, édité par le Musée de botanique, à propos des herbiers présentés à Rumine.

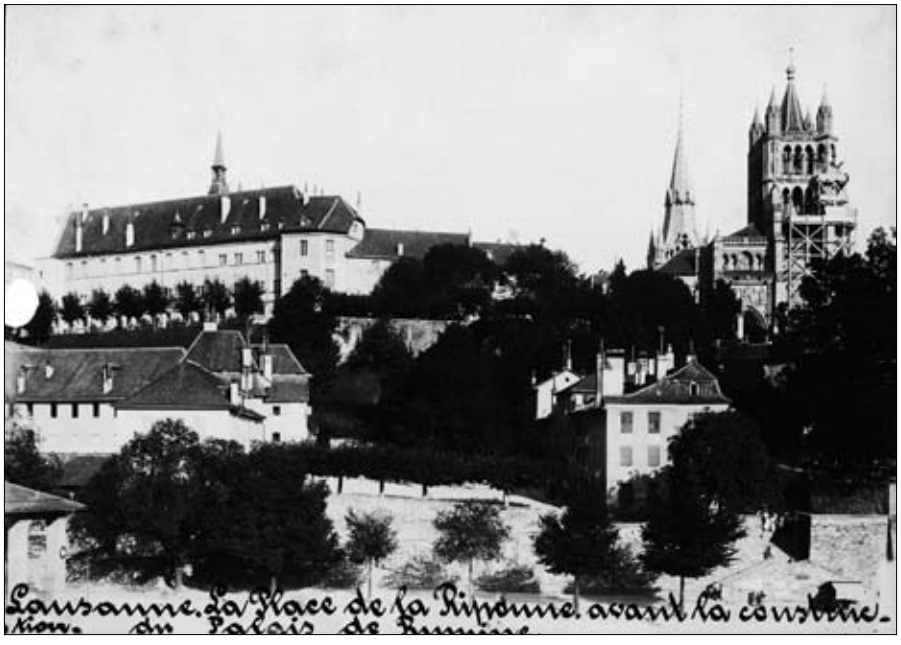

Les visiteurs sont venus en nombre (re)découvrir Rumine.
La Place de la Riponne vers 1880.

9. Réussite informatique à la formation professionnelle

Le Secrétariat général du DFJ, à l'instigation de son Unité d'informatique, a réuni, afin de les remercier, l'ensemble des partenaires impliqués dans le projet ayant permis aux examens 2006 de la formation professionnelle de se dérouler sans anicroches sur le plan informatique. Ceci alors même que de nouveaux projets démarrent.

Dès 2004, plusieurs événements se télescopent au sein de l'informatique de la Direction de la formation professionnelle vaudoise (DFPV) :

- Les premiers apprentis formés selon la nouvelle formation commerciale de base (NFCB) sont en cours de formation ; ils termineront en principe leur apprentissage en juin 2006 et devront être gérés avec le système *Kompass* par la section examens de la DFPV.
- L'ancienne version du logiciel de gestion des contrats d'apprentissage, *Kompass 1*, est à la limite de ses capacités et une nouvelle version, appelée *Kompass 2*, doit être installée, configurée et testée.
- De multiples échanges de données entre divers logiciels (*Kompass*, *ECO/400*, *Educa/NFC*, *Notec*, CFC sur Internet) concernant les candidats NFCB doivent être mis en place, configurés et testés.

Première solution envisagée

Durant l'année 2005, une équipe de l'Unité d'informatique départementale (UID) travaille très activement à la mise en production de *Kompass 2*, sur la configuration du logiciel pour la section de la surveillance de l'apprentissage, ainsi que pour la section des examens. La mise en production, en octobre 2005, est un succès. Il apparaît cependant rapidement que les données relatives aux branches devant faire l'objet d'un examen pour chaque profession, reçues au fur et à mesure des groupes de travail de l'IGIB/GRIF, n'ont pas été mises à jour depuis longtemps. De plus, les formules d'inscription ne correspondent pas. Une manière de contourner ce problème est trouvée, et les formules d'inscription aux examens sont produites avec la nouvelle version du logiciel et expédiées aux candidats pour validation des données, mais sans les branches d'examens. L'utilisation du logiciel permet de relever de nombreux problèmes qui s'accumulent. Pendant les 3 premières semaines d'utilisation, plus de 200 demandes et incidents sont transmis à l'UID.

Objectif : fournir les outils informatiques pour la gestion des examens professionnels 2006

Une analyse conduite en janvier 2006 démontre que le point sensible à résoudre n'est pas d'assurer le *debugage* du logiciel *Kompass 2*, mais de faire en sorte que les outils informatiques permettent de gérer les examens de fin d'apprentissage 2006. Un nouveau projet débute sous la conduite d'un nouveau responsable en février 2006 avec, pour objectif, un déroulement sans incident en ce qui concerne l'informatique entourant les examens de fin d'apprentissage.

Les besoins de la DFPV sont analysés en mettant l'accent sur les fonctionnalités et les données indispensables, tandis que les transferts entre les diverses applications sont également examinés. Une équipe de projet *ad hoc* est constituée afin d'effectuer les divers chantiers à conduire en parallèle. Alors que les éléments indispensables sont identifiés, répertoriés et traités un par un, de nombreuses et nécessaires séances se déroulent à Zurich tant avec le fournisseur qu'avec le comité de direction d'IGIB/GRIF.

Une application intermédiaire entre divers logiciels est développée au sein de l'UID en un temps record, puis modifiée et adaptée selon les besoins des utilisateurs presque en temps réel.

Alors que l'échéance des examens de fin d'apprentissage approche, rien ne permet de dire si les réparations et les adaptations de *Kompass* seront dans les temps, si bien qu'un plan d'urgence doit être élaboré. Début juin, on répare et on teste le lundi ce que l'on utilise le mardi, mais il n'y a heureusement presque plus de mauvaises surprises.

Mission accomplie, et ensuite...

En juin, les examens de fin d'apprentissage 2006 commencent, et l'énergie mise à assurer le fonctionnement de *Kompass 2* porte ses fruits. L'informatique nécessaire pour les examens des candidats du commerce est installée et fonctionne sans le moindre incident. Toutes les applications tournent, tous les échanges de données se passent comme prévus. Tous les documents qui doivent être imprimés le sont dans les temps.

Le prochain défi se présente déjà : faire passer l'ensemble des systèmes informatiques de la formation professionnelle vers le *système d'information des établissements de formation* (SIEF). Une nouvelle équipe de projet a été mise sur pied afin de mener à terme le projet baptisé *Mayflower*, qui a notamment pour objectifs :

- assurer le début de l'année scolaire 2006-2007 avec les systèmes informatiques existants à la DFPV
- aider au passage des données vers SIEF ainsi qu'au fonctionnement de la phase de transition en cours d'année
- assurer le désengagement en temps et en heure de tous les divers contrats pour les anciens logiciels et systèmes
- archiver les données des anciens systèmes.

Le 1er septembre 2006, une «verrée de fin de projet» a réuni les personnes impliquées dans la réussite d'un projet complexe, riche en surprises et changements.

Kompass

Kompass est un logiciel dont la première version a été utilisée à la Formation professionnelle vaudoise dès 1995. Cette application a été développée à la demande d'une association de 11 cantons, appelée Interessengemeinschaft Informatik im Berufsbildungswesen / Groupe informatique de formation professionnelle (IGIB/GRIF). Cette association à but non lucratif est propriétaire de ce logiciel, dont le développement évolutif est confié à une petite société de Bischofszell dans le canton de Thurgovie.

Mayflower

Le nom du projet informatique fait référence au vaisseau marchand de 90 pieds (27.4 m) et 180 tonneaux, qui avait transporté une centaine d'immigrants anglais en Amérique du Nord en 1620, à la recherche d'une vie meilleure. Le voyage du *Mayflower*, ainsi que le navire lui-même sont devenus célèbres en tant qu'icônes représentatives d'un voyage périlleux sans retour, vers une nouvelle vie.

10. Inauguration de l'ESSanté

L'inauguration des nouveaux locaux de l'Ecole supérieure de la santé (ESSanté), qui s'est déroulée le 31 octobre 2006, marque le succès d'une démarche menée conjointement par le Département des infrastructures (DINF) et le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ).

L'ancienne Ecole de chimie est un des bâtiments connus de la capitale. Construit il y a plus de 100 ans, il a longtemps abrité, comme son nom l'indique, les étudiants en chimie de l'Université de Lausanne. Depuis quelques années, il avait perdu son affectation première et était occupé par des collectivités ayant passé des contrats de confiance avec l'Etat.
Cependant, le bâtiment était devenu vétuste, ce qui constituait un facteur d'insécurité inacceptable tant pour les occupants que pour son environnement immédiat.
Par ailleurs, des besoins avérés en matière de formation professionnelle dans le secteur biomédical demandaient à être comblés. Dans ce sens, une réorganisation de l'Ecole supérieure de la santé (ESSanté), afin de lui permettre de se regrouper sur un seul site et de développer ses capacités de formation, était envisagée.
Au vu de ces deux objectifs, le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil, en mars 2005, de rénover le bâtiment et d'y installer l'ESSanté.

Un projet architectural avec un budget donné

Fait marquant dans ce projet, les moyens financiers à disposition étaient placés en première priorité alors que, en principe, c'est la conception du projet qui dicte le budget. L'option d'une rénovation « douce » a donc été développée, privilégiant les principes du développement durable plutôt qu'une rénovation « dure », qui aurait nécessité des moyens plus importants. Au final, le bâtiment rénové consomme 50% de moins d'énergie, et la production de déchets dans le processus de rénovation a été minimisée.

Une école à même de relever de nouveaux défis

Sur le plan de la formation, cette rénovation permet à l'ESSanté de se regrouper en un même lieu, pour répondre aux besoins d'entreprises spécialisées dans les domaines de la biologie, de la chimie et du secteur médical. Ainsi les capacités de formation sont augmentées pour satisfaire aux demandes de personnel

Anne-Catherine Lyon et François Marthaler ont accompagné une poignée de journalistes à la découverte des «nouveaux» murs de l'Ecole de chimie.

évaluées à environ 200 à 300 nouveaux laborantins et laborantines en biologie (option pharmabiologie) et 300 à 400 laborantin-e-s en chimie d'ici à la fin de la décennie, ainsi qu'aux demandes de technicien-ne-s en analyses biomédicales diplômé-e-s ES (anciennement laborantin-e médical-e).

Pour en savoir plus:

http://www.ecolelaborantines.ch/

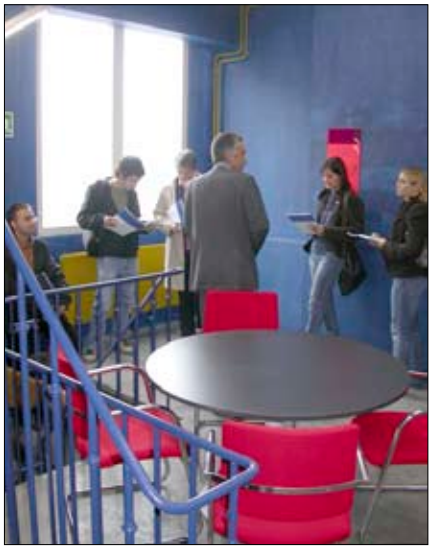

Impressum:

Editeur:
Département de la formation et de la jeunesse
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne
021 316 30 30

Adresse de la rédaction:
Département de la formation et de la jeunesse
Communication - Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne
tél. 021 316 30 65 - Email info.sgdfj@vd.ch

Ont collaboré à ce numéro:
Abigaëlle Archimi, Michael Fiaux, Jean-Gabriel Linder, Nicolas Ryser

Diffusion:
La lettre *DFJ informations* est éditée en principe deux fois par année. Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ. Elle est également disponible sur le site Internet du DFJ www.vd.ch/dfj > publications

Langage épicène:
A des fins de concision, il n'a pas été systématiquement procédé à la féminisation, respectivement à la masculinisation de la terminologie.